



**EXTRAIT DE LA NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHESE (Art. L.2121-12 CGCT)
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2022**

Approbation du budget supplémentaire 2022 du port

Monsieur le Maire rapporte :

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2311-1 et suivants ;

Vu la délibération du 27/01/2022 relative à l'adoption du budget primitif 2022 du budget annexe du port de Pérols ;

Vu l'avis du conseil portuaire en date du 16 février 2022,

Le budget supplémentaire de l'exercice 2022 permet :

- d'effectuer la reprise des résultats de clôture au 31 décembre 2021 ;
- d'ajuster les crédits votés au budget primitif 2022 ;

L'ensemble des propositions d'inscription de dépenses et de recettes conduit à :

- augmenter les recettes d'exploitation de **12 110,86 €** par :
 - l'intégration du résultat de fonctionnement reporté : 22 110,86 € ;
 - la diminution des redevances encaissées en raison de la suppression de 5 emplacements péniches sur le quai du canal dans le cadre du futur projet de l'Avranche qui prévoit l'installation de 2 péniches restaurant ;
- augmenter les dépenses d'exploitation de **8 800,00 €** :
 - création d'un boulodrome ;
 - maintenance des nouvelles bornes portuaires ;
- augmenter les dépenses d'investissement de **41 346,10 €** par :
 - l'intégration du résultat d'investissement reporté (38 035,24 €) ;
 - l'ajout de crédits pour les études « certification port propre » et « numérisation » ;
- augmenter les recettes d'investissement en intégrant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068) à hauteur de 38 035,24 €

L'équilibre se faisant par l'augmentation du virement à la section d'investissement (3.310,86 €).

SECTION	SENS	TYPE	CHAPITRE		DEPENSE	RECETTE
Exploitation	Dépenses	Ordre entre sections	023	Virement à la section d'investissement	3 310,86	
			042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		
		Réel	011	Charges à caractère général	3 800,00	
			012	Charges de personnel et frais assimilés		
			65	Autres charges de gestion courante		
			68	Dotations aux provisions et aux dépréciations	5 000,00	
	Total D				12 110,86	
	Recettes	Réel	002	Résultat d'exploitation reporté		22 110,86
			70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises		- 10 000,00
			75	Autres produits de gestion courante		
			77	Produits exceptionnels		
	Total R					12 110,86
Total Fonctionnement					12 110,86	12 110,86
Investissement	Dépenses	Réel	001	Déficit	38 035,24	
			16	Emprunts et dettes assimilés		
			20	Immobilisations incorporelles	37 310,86	
			21	Immobilisations corporelles	- 34 000,00	
	Total D				41 346,10	
	Recettes	Ordre entre sections	021	Virement de la section d'exploitation		3 310,86
			040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		
		Réel	001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		
			10	Excédent capitalisé		38 035,24
			13	Subventions d'investissement		
			16	Emprunts et dettes assimilées		
	Total R					41 346,10
Total Investissement					41 346,10	41 346,10
Total général					53 456,96	53 456,96

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Adopter le budget supplémentaire 2022 du port qui reprend notamment les résultats 2021.